

# écriture

**Corinne Lagarde-Chapdelaine a enseigné dans des classes de différents niveaux du secondaire et dans le supérieur. Elle présente ici le condensé d'un mémoire sur l'acquisition de l'adjectivation, fruit de son expérience d'enseignante et d'observations dans une classe de seconde.**

## LES COLLOCATIONS ÉPITHÉTIQUES

### OU COMMENT L'ADJECTIF VIENT À L'ÉLÈVE

Corinne LAGARDE-CHAPDELAINE

**Accident** - *Toujours déplorable ou fâcheux.*

**Aplomb** - *Toujours suivi de «infernale» ou précédé de «rude».*

**Félicitations** - *Toujours sincères, empressées, cordiales, etc.*

**Inscription** - *Toujours cunéiforme.*

**Jeune fille** - *Toutes les jeunes filles sont pâles et frêles, toujours pures.*

**Parties** - *Sont honteuses pour les uns, naturelles pour les autres.*

**Rire** - *Toujours homérique.*

G. FLAUBERT<sup>1</sup>

Entre les « Je ne suis pas bon / bonne en français » dits avec fatalisme, exprimés par résignation, glanés çà et là dans les couloirs, il n'est rien moins gagné qu'enseigner une matière qui semble porter avec elle tout l'arbitraire du monde et sujette à être contestée. Comme le prétend une élève dès le début de l'année, *Figaro parle une langue ancienne, qui n'est plus utilisée de nos jours.*

Le présent article porte sur des observations effectuées sur une année dans une classe de Seconde,<sup>2</sup> parmi un groupe mixte de trente élèves âgés de 14 à 18 ans, et relatives à la caractérisation adjectivale.

De ce fait, on n'a pu s'intéresser à une production écrite exhaustive, mais le choix de traiter des unités lexicologiques et sémantiques, entre le lexème et la phrase, s'est imposé presque de lui-même. En effet, le caractère usuel de ces unités fait que le changement ou l'altération de formulation est repérable, les tournures idiomatiques appartenant en quelque sorte à un déterminisme de la langue. En effet, les apprenants d'une langue étrangère voient souvent dans un groupe lexical et sémantique idiomatique non une unité d'image, mais une association de deux concepts qu'ils restituent à leur manière par la cooccurrence de deux expressions dotées d'une existence langagière indépendante.<sup>3</sup> Et en langue, cette addition peut donner lieu aux confusions et aux impropriétés. Certes, une fille discrète comme une carpe est intelligible et peut être expliqué en tant que variante de l'expression figée (parangon stéréotypique) être muette comme une carpe, mais les deux épithètes sont-elles pour autant interchangeable, la suite épithétique est-elle admissible par exemple pour des apprenants étrangers pour qui discret et muet ne sont pas synonymes ?

#### ◆ L'AXE SYNTAGMATIQUE EN QUESTION

Il est en analyse linguistique une catégorie relative à l'expansion du substantif, la caractérisation. Elle inclut toute référence qui lui est sous-ordonnée de manière syntaxique et sémantique : les expansions adjectivales, les compléments déterminatifs et les propositions subordonnées relatives. Le processus de qualification « *correspond au cas où les propriétés identifient l'être à travers ses états qualitatifs* ».<sup>4</sup>

L'adjectif épithète est un prédicat pré- ou postnominal souvent vaguement placé entre substantif et verbe. Seule sa

<sup>1</sup> Extraits du *Dictionnaire des idées reçues*, Aubier, Editions Montaigne, 1872-1880.

<sup>2</sup> Au Lycée Aristide-Bergès à Seyssinet-Pariset, dans le département de l'Isère, durant l'année 1998-1999.

<sup>3</sup> Autrement dit, un prédicat complexe n'égale pas un prédicat simple plus un autre prédicat simple. Prenons l'exemple de *voiture rouge* : cette suite adjectivale sélectionne la voiture (*carrosserie*) métonymiquement et lui attribue la qualité de couleur *rouge*, mais elle ne prend pas en compte toutes les dénnotations et les connotations des deux termes choisis. Cela est également valable pour des locutions figées telles *passer une nuit blanche* ou *avoir une peur bleue*.

<sup>4</sup> P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation, 1992, p. 326.

fonction est définie : il est « voué à la caractérisation et à la description de référents déjà constitués comme tels »<sup>5</sup> (i. e. de substantifs) et a pour rôle de dénoter la classe des propriétés. Bien évidemment, c'est en situation que l'on décrit le fonctionnement de l'épithète, c'est-à-dire dans une relation de dépendance, en tant que modifieur combinatoire :

Processus de conceptualisation d'une collocation

Prédicat nominal : substantif + (contenu informatif) BASE	Prédicat relationnel : épithète anté- ou postposée (contenu additionnel) COLLOCATIF
---	---

Le syntagme se compose donc d'un élément référentiellement autonome et d'un élément dépendant, selon le principe d'une « affinité sélective » minimale.<sup>6</sup> Le réseau lexical représenté peut alors être doté d'informations relatives à la qualité de la caractérisation :

- quantitative (connexion jointe unique ou plurielle, présence ou non d'un complément déterminatif du substantif ou de l'adjectif)
- spatiale (épithètes anté- ou postposées<sup>7</sup>)
- catégorielle (adjectif déterminatif : numéral, indéfini, possessif, etc. / qualificatif : relationnel, scalaire-dimensionnel, de couleur, etc.)
- sémantique (précisant les caractéristiques essentielles ou contingentes du substantif : objectives, *carré, marié*, circonstancielles, *grippé, nuageux*, subjectives, *amoureux, normal*, objectives relatives, *grand, élevé*)

L'adjectivation a l'avantage d'être un outil linguistique fort économique et maniable pour les élèves, qui prend également en compte des dimensions sémantiques complexes.

### Combinaison et grammaticalité : les restrictions contextuelles

On ne caractérise pas dans l'absolu : il faut tenir compte d'un réseau d'associations et de règles de combinaison (agencement syntaxique et cohérence sémantique). L'attribution de propriétés à un être ou de qualités à une substance obéit à une triple tension :

- quel adjectif sélectionner ? (problème de la synonymie)
- le collocatif est-il compatible avec la base ? (le substantif impose des contraintes sur l'univers d'interprétation : il possède une latitude combinatoire)
- l'adjectif ne « restreint-il pas aussi l'extension du nom »<sup>8</sup> ? (sélection métonymique)

Autant dire que la difficulté à laquelle les élèves sont confrontés n'est pas insurmontable, mais réelle. Bien que des occurrences telles que *une bouche imposante* ou *un délit féroce* soient compréhensibles, il n'en demeure pas moins que leurs auteurs, dans l'une des étapes décrites ci-dessus, se sont heurtés à un problème qu'ils ont résolu comme ils l'ont pu.

### Construction et recevabilité : l'univers d'interprétation

On ne construit pas seulement des groupes syntaxiques : il s'agit aussi de créer une unité qui allie efficacité linguistique et pertinence ontologique. Afin d'effectuer ce que l'on peut désigner par la « *délimitation du domaine d'arguments d'un prédicat adjectival* », la linguistique propose la distribution catégorielle en traits sémantiques<sup>10</sup> améliorée par la théorie des classes d'objets (peut-être plus concrète et moins intuitive). Cette dernière rend possible la discrimination des référents en <humain>, <animal>, <végétal>, <inanimé concret>, <inanimé abstrait>, <locatif>, <temps> et <événement>, des concepts aisément repérables et manipulables, qui permettent d'opérer des constructions lexicales plus « logiques », dans le sens où un substantif relevant de la classe <végétal> sélectionnera davantage une épithète ayant partie ou communauté de signification avec cette classe précise. Dans la pratique, certaines difficultés constituées par le choix contextuel s'en sont trouvées diminuées.<sup>11</sup>

<sup>5</sup> M. RIEGEL, « Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif » in *I.G.* 70, juin 1993, p. 9

<sup>6</sup> Collocation, lexie composée et tournure idiomatique sont certes toutes trois construites à partir de relations compositionnelles et hiérarchiques entre unités lexicales et sémantiques, mais l'une est ouverte, les autres, figées.

<sup>7</sup> Le français contemporain courant les emploie, pour les deux-tiers, postposées (cf. J.-C. CHEVALIER, C. BLANCHE-BENVENISTE, C. ARRIVÉ & J. PEYTAUD, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1988, pp. 190-208).

<sup>8</sup> P. GAMALLO-OTERO, *Construction conceptuelle d'expressions complexes : traitement de la combinaison « nom-adjectif »*, Thèse en linguistique, Université Blaise-Pascal, L.R.L., 1998, p. 21.

<sup>9</sup> J. GIRY-SCHNEIDER, « Sélection et sémantique : problèmes et modèles » in *Langages* 115, septembre 1989, p. 5.

<sup>10</sup> Cf. les pages consacrées au traitement de l'adjectif en sèmes par P. CHARAUDEAU, op. cit., pp. 39-41.

<sup>11</sup> M. TEMPLE, *Pour une sémantique des mots construits*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1996, p. 18 : « L'analyse et la représentation sémantiques doivent faire apparaître les réseaux d'information sémantiques qui connectent les mots à la (aux) catégories(s) référentielle(s) qu'ils désignent. »

La seule objection d'application résiderait donc dans le fait que chacun dispose d'un stock lexical individuel, qui inclut des « *potentialités combinatoires, multiples à l'infini et non closes* ». <sup>12</sup> En effet, là où la syntaxe exige une unique solution (choisir le mode, indicatif ou subjonctif, suivant *après que*), la sémantique jongle avec des ensembles flous, le sens avec un scripteur dont la mémoire et l'intention sont ouvertes.

#### ◆ LA TRANSGRESSION DES RESTRICTIONS DE SÉLECTION

Les linguistes ont montré qu'il existait des mécanismes de sélection, de plus en plus aisés à concevoir à grande échelle, sur des corpus étendus, du fait de l'informatisation des contextes et des occurrences <sup>13</sup> et de l'intervention de disciplines connexes dans le calcul de probabilités. <sup>14</sup> Mais l'outil le plus usuel pour les élèves, le dictionnaire de langue ou de synonymes, en raison de la décontextualisation des occurrences, n'offre souvent pas une aide suffisante pour opérer une sélection appropriée à leur discours. La substituabilité devient alors ouverte et intuitive. Signaler ainsi une collocation problématique est parfois ressenti comme une sanction arbitraire, puisque le recours à la norme « instituée », prétendent les élèves, l'est également.

L'inadéquation existant entre un lexique dont les constituants sont ouverts et une grammaire qui donne à lire un syntagme défini et écrit est un fait : dans la perspective d'un sens construit de manière différentielle (une suite épithète-substantif est celle que les autres ne sont pas), des paires lexicales peuvent être définitivement considérées comme inadmissibles. Elles reposent par exemple sur une confusion formelle, telle *La Belle Journée* ou *le mariage de Figaro* en lieu de *La Folle Journée*, écart qui n'est pas contesté dans la classe.

L'exemple *Un mariage consumé* pour *mariage consommé*, répété six fois dans un devoir, montre la méconnaissance qu'a l'élève de cette tournure. On peut espérer que la mise en évidence de l'erreur sera suivie d'une correction durable ainsi que d'une acquisition lexicale juste. Dans le cas de *Andromaque est une pièce statistique du pouvoir*, l'élève interrogé fournit bientôt la réponse : ayant l'idée de ce qu'il voulait exprimer, et le cadre phonique [sa/ti/i/k] en tête, il a confondu deux termes qu'il connaissait, *statistique* et *satique*.

L'erreur peut aussi provenir d'un écart orthographique différenciant des homonymes : dans la phrase *Le monologue le présente dans un tel état décrépi*, il est aisé de renvoyer à

un indicateur fiable pour ce qui est de la graphie correcte (*décrépit*), le dictionnaire. Est encore assez peu contestable la contradiction flagrante, voire l'impossibilité de la collocation soumise à l'épreuve des catégories extralinguistiques et pragmatiques. *Un champ lexical sanglant, Les causes et les personnes accrochées aux problèmes, Des mains originales, bosselées et fortement abritées par des poils* ne résistent que bien peu à l'examen du sens commun, qui excède les représentations linguistiques individuelles.

En l'état, on ne peut s'accorder que sur quelques exemples épars qui ne constituent pas la totalité des écarts que l'enseignante doit traiter. Il est cependant certain que les annotations « adj. imprécis, mal choisi, inc., faux, inutile, redondant » signalent le problème, mais ne le corrigent pas, et surtout n'aident en aucun cas les apprenants dans son appréhension de la langue.

#### Typologie des combinaisons problématiques

Les réponses sémantiquement inappropriées <sup>15</sup> les plus repérables (qui sont vouées à être reconnues comme telles et corrigées de manière consensuelle par le plus grand nombre d'adultes de la communauté linguistique) sont celles qui relèvent de la substitution formelle, d'une confusion d'ordre morphologique. On le remarque, *Toute trahison judiciaire doit être punie, Une coupable victime, Le Colonel Chabert est un ouvrage intournable, Certaines choses incompréhensives, Le mot « si » récuré plusieurs fois indique l'hypothèse, Andromaque est une pièce tragédique* sont des occurrences que l'enseignante comprend grâce au contexte immédiat, mais elles sont incorrectes. Suivent les critères de classement retenus :

- **L'ambiguïté formelle** : une cooccurrence restreinte telle qu'elle est relevée dans *Défendons les pauvres abusés !*

<sup>12</sup> S. BALIBAR-MRABTI, « Synonymie abstraite et synonymie concrète en syntaxe » in *Langages* 128, décembre 1997, p. 26.

<sup>13</sup> Il s'agit des dictionnaires électroniques et du listage de collocations : l'utilisation du système INTEX (cf. M. GUARRIGUES, « Une méthode de désambiguïsation locale nom / adjectif pour l'analyse automatique des textes » in *Langages* 126, juin 1997, pp. 75-79) ou du COMBIDIC (*Dictionnaire des combinaisons du français courant* sur <http://aixl.uottawa.ca/~bharris/combodic.html>).

<sup>14</sup> Sur les notions d'information mutuelle, qui permet de mesurer le degré d'association de formes occurring ensemble, et sur le rapport de vraisemblance, qui s'applique à des combinaisons plus rares, on verra les calculs de O. KRAIF sur <http://lilla2.unice.fr/LILLA/Travaux2/kraif.html>, pp. 4-5.

<sup>15</sup> Cf. à ce propos É. LAPORTE, « L'analyse de phrases adjectivales par rétablissement de noms appropriés » in *Langages* 126, juin 1997, p. 79 : « Une séquence est dite appropriée à un contexte donné si elle a la plus grande plausibilité d'occurrence dans ce contexte. »

pose un problème de confusion morphologique et d'ambiguïté sémantique. Les deux lexèmes étant des adjectifs, comment déterminer le lexème référent (substantif) et le lexème caractérisant (épithète) ainsi que le sens à donner ? Le contexte immédiat nécessite pour son élucidation l'apport du contexte discursif, comme dans les suites *un noble riche, un vieux sinistre, un riche socialiste*.<sup>16</sup>

- **La paronomase épithétique** : une ressemblance du cadre phonique entre deux épithètes opère une substitution de terme à terme, indépendamment d'une communauté étymologique des lexèmes. Elle a les *bras embrassés de cadeaux* appelle la correction en *embarrassés*, l'erreur étant peut-être due à une coquille ou à un lapsus calami. Un autre exemple, *Les deux cousines très existées vont en boîte*, fait sourire en raison de la légère dysgraphie pour l'épithète appropriée *excitées*. L'auteur de l'énoncé *Là, il y a des rimes encadrées* possède en mémoire la présence de la collocation normative *rimes embrassées*, mais remplace par un autre signifiant un signifié analogue. S'agit-il d'un simple oubli ou d'une récupération fondée sur la ressemblance des phonèmes ? On peut également faire rentrer dans cette catégorie le calembour tel qu'il a été relevé dans *Rabelais décrit un très beau monde éthylique* pour, on l'aura compris, *idyllique*.<sup>17</sup>

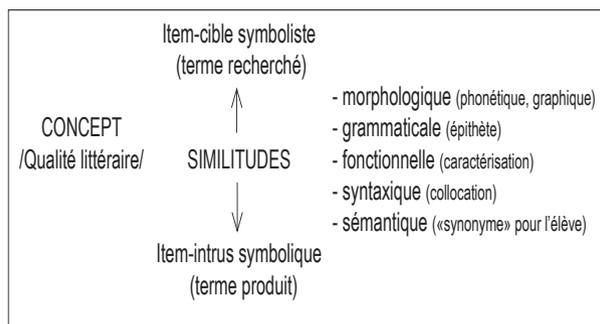
- **Le néologisme** : des lexèmes identifiables, qui participent de la formation lexicale de mots entrés dans l'usage, composent au moyen d'affixes dérivationnels des termes certes compréhensibles, mais faisant figure de néologismes dans le contexte qui les voit employés. Ainsi en est-il de l'adjonction du préfixe productif *in-* comme dans les énoncés *Un acte inimportant* ou *Quel personnage immodeste*<sup>18</sup> est Georges Duroy !

- **La contamination linguistique (mot-valise)** : il existe de véritables chiasmes phonétiques, deux adjectifs attestés servant à en composer un troisième, mot-valise formé autour d'un pivot phonétique commun. Illustrent cette catégorie *Cette jeune fille totalement hérissable*, *Toute trahison judiciaire doit être punie*, *Le baigneur serait une peine inconsidérable*, *Il est condamné à une existence miséreuse*, où *hérissable* constitue un croisement entre *hérissée* et *désagréable*, *irritable*, où *judiciaire* procède d'une contamination entre *judiciaire*, *préjudiciable* et *justiciable*, où *inconsidérable* résulte du chiasme entre *inconsidéré* et *considérable*, et où *miséreuse* provient de *miséreux* et de *laborieux*.

- **L'isolexisme de la base de dérivation** : cette dernière catégorie concerne la substitution d'un adjectif attesté à un autre, issu de la même famille lexicale, grâce à une distinction suffixale. En d'autres termes, c'est la ressemblance des

signifiants qui explique la confusion dont témoigne la trace écrite. Si l'on procède au moyen des classes d'objets pour *Une ville prochaine de la mer*, il est aisé d'expliquer à l'apprenante l'incompatibilité existant entre *ville, mer*, <locatifs> et *prochaine* <temps>, et de l'aider à remplacer la première épithète par *proche*, adjectif locatif. Dans le cas de *Une société trop sévère et pointue*, l'apprenant connaît le cadre phonétique, lexical et sémantique de l'épithète qu'il veut écrire, à savoir *pointilleuse*. Seulement, le collocatif présente une incompatibilité sémique avec la base : *pointue* est un adjectif de /perception physique/ indiquant la /forme/, *pointilleuse* appartient au domaine du /jugement/, /éthique/, et la base à caractériser, *société*, relève de la classe <inanime abstrait>. Le principe de l'isotopie sémantique montre que la première adjectivation est manifestement erronée.

Situation non congruente de la collocation dans l'énoncé *Paul Verlaine est un poète symbolique*



Si les théories conjointes des sèmes et des classes d'objets facilitent l'explication raisonnée des impropriétés, c'est en raison du choix différentiel de l'épithète : un seul terme est

<sup>16</sup> Cf. M. GUARRIGUES, op. cit., p. 60 : «Nous présentons un moyen de réduire automatiquement ces ambiguïtés lors de l'analyse syntaxique. Nous traitons le problème localement, c'est-à-dire comme une fenêtre de deux mots découpée dans le texte. Le processus d'élimination des solutions parasites est donc indépendant du contexte syntaxique ou stylistique de la suite Nom + Adjectif ou Adjectif + Nom. Il s'agit d'un processus strictement combinatoire reposant sur la place de l'adjectif. Il ne résout pas toutes les ambiguïtés.»

<sup>17</sup> Entrent dans cette classe les confusions *incompatible / incomparable*, *véritable / véridique*, *marial / marital*, etc.

<sup>18</sup> Cette épithète n'est cependant pas un néologisme, c'est plutôt son emploi par l'apprenant qui, interrogé à son propos, a déclaré qu'il voulait signifier le contraire de *modeste*, et qu'il ne disposait que de ce moyen stylistique afin d'exprimer l'idée qu'il souhaitait transmettre. Ce terme n'appartenait pas à son stock lexical ; dans ce sens, il y a bien eu création d'un mot à partir d'un autre. Il est ainsi des occurrences tragédique, sérénisant, désespératif, opposable.

retenu et écarte l'autre, en manière de «bilinguisme lexical» et exclusif (choix de l'hyperonyme<sup>19</sup> en lieu de l'hyponyme, d'un lexème socialement ou techniquement marqué en lieu du terme générique et profane, de quasi-synonymes dans des contextes spécifiques, du terme antéposé en lieu de celui qui est postposé, etc.). Ces outils permettent d'aborder les substitutions sémantiques, plus malaisées à appréhender, et encore plus à expliciter.

- **Le déplacement de l'épithète** : il consiste en l'antéposition ou la postposition de l'épithète entraînant des sens différenciés par rapport au contexte. *Un certain enseignement* (= quelconque, discutable), *un pauvre homme* (= malheureux, lamentable), *une seule fille* (= unique) différent de *un enseignement certain* (= assuré, mesurable), *un homme pauvre* (= indigent, ruiné), *une fille seule* (= solitaire, eseu-lée) : l'explication ne laisse d'être délicate, si l'on ajoute encore les occurrences d'épithètes dont la place est figée, comme dans les suites *les pleins pouvoirs*, *un vif intérêt* ou *une actrice étrangère*.

- **L'incompatibilité sémique** : il s'agit d'une caractérisation de la base par un collocatif qui ne lui est pas joint selon les contraintes de sélection, et qui n'entre donc pas dans son univers d'interprétation. Dans la phrase *Son front aride est décrit*, il apparaît que les contraintes de sélection de *front*, désignation métonymique de la classe <humain>, relèvent habituellement d'un domaine d'expérience ayant des caractéristiques communes avec lui. *Aride* est une propriété relevant du domaine de la /perception physique/ avec des emplois figurés de /jugement/, /intellectif/ ou /affectif/. *A priori*, rien ne semble attribuer ce qualificatif au qualifié choisi. Quant aux restrictions opérées par le qualifiant, elles ne concerneraient que les qualifiés *pays*, *climat*, *esprit*, *sujet*, *matière* : la tournure lexicale ne paraît pas admissible.<sup>20</sup> Bien évidemment, les contraintes sémantiques existant entre une épithète et le substantif peuvent être extrêmement subtiles et par là difficilement explicables, bien plus encore lorsqu'une expression acquiert un statut métaphorique ou comparatif (passage d'un domaine d'expérience à un autre) : le recours normatif, habituellement incarné par le dictionnaire, est alors plus discuté.

- **La cooccurrence oxymorique** : les suites lexicales présentant des contradictions entre qualifié et qualifiant sont plus aisées à repérer et à justifier, pour *La justice est une vérité fautive*, *On voit le futur regretté* de Georges Duoy ou *Les réflexions hâtives* du personnage par exemple.

Les combinaisons suivantes sont moins problématiques, dans le sens où l'incompatibilité existant entre base et collocatif n'est plus. Qualifiant et qualifié, stylistiquement, ne

sont certes pas les mieux assortis, mais, sémantiquement, les domaines d'expérience et les restrictions contextuelles sont respectés.

- **Le choix des hyperonymes ou des co-hyponymes** : les combinaisons sont modifiables du fait que les collocatifs ne sont pas enrichis de sèmes restrictifs admis par la base, d'où certaines imprécisions. Par la demande explicite de reformulation, on peut montrer aux apprenants que la précision ou la nuance servent le texte de leurs productions.

La neutralisation des aspects spécifiques est relevée dans des formules très usitées, véhiculées par la langue journalistique ou médiatique : *Le mal extrême* que ce personnage a exercé, *La faim*, cette **condition extrême**, *Tristan*, **personnage extrême** entre autres, à tel point qu'*extrême* (adjectif de /perception physique/, /spatiale/) est devenu, par métaphore, une épithète ayant la propriété d'un /jugement/, /affectif/ dans les suites *limites extrêmes*, *sports extrêmes* et même, par dérivation impropre, un substantif, dans l'expression les disciplines de *l'extrême*.<sup>21</sup> Autre exemple, l'adjectif fort dénotant étymologiquement la puissance physique, puis, par spécification contextuelle, le courage moral et enfin la distinction sociale, en vient à désigner un quelconque effet remarquable que le substantif provoque : *La photographie offre un intérêt fort*, *Le narrateur raconte ses expériences les plus fortes*, *Un vocabulaire fort*, *La justice rend des jugements forts*, *Le personnage propose un caractère fort*, *La découverte de l'amour passe par des mots forts*. L'adjectif est transformé, par généralisation et neutralisation, en hyperonyme, caractérisant des <humains>, des <inanimés concrets>, des <inanimés abstraits> et des <événements>.

- **La suite hyperbolique** : *Ce personnage a la figure fripée par des rides imposantes* prête à sourire, *imposantes* présentant à l'esprit l'idée d'une grandeur supérieure à l'échelle humaine, qui surplombe l'être ou qui, métonymiquement, provoque l'admiration ou le respect. La caractérisation écrite, appliquée au qualifié *rides*, semble inappropriée. Ce

<sup>19</sup> Hyperonymie et hyponymie permettent de ranger hiérarchiquement les unités lexicales et de déterminer la relation sémantique de manière taxinomique : *cramoisi*, *grenat*, *brique*, *rose*, *incarnat*, *nacarat*, *orange* sont les co-hyponymes de l'hyperonyme rouge. Elles simplifient notamment la représentation des synonymes.

<sup>20</sup> Tel est également le cas dans les suites *sourcils rangés*, *rides étalées*, *châtiment surdosé*, *immeubles traduits*, *vocabulaire énergétique*, *profil aiguisé*, *aventure erronée*, *soi-disant tromperie*, *femme interceptée*, etc.

<sup>21</sup> Telle marque n'hésitant pas à parler du *croquant jusqu'au bout extrême* de son cône chocolaté du même nom.

vocabulaire superlatif est répandu si l'on en juge par la présence notable de *génial, sublime, géant, top* dans les copies.

- **Le pléonasmisme sémique** : les collocations fonctionnant sur le mode d'une double tension, il y a redondance sémique lorsque l'extension de la base n'est pas restreinte par le collocatif. Il ne suffit pas que l'épithète appartienne à un domaine d'expérience analogue au substantif, ou comporte des sèmes communs ou participe de la même classe d'objets : dans les phrases *Jean Valjean met en scène une **impulsion spontanée**, Des ratages échoués instruisent chacun de nous, Il accuse les abus excessifs de la loi* ou dans les groupes *continuité persistante, perpétuel changement, crime malhonnête, dégradation négative*, les épithètes ne livrent aucune information supplémentaire relative aux restrictions contextuelles de la base.

- **Le zeugme sémantique** : il y a, dans le cadre d'une caractérisation multiple, coordination de deux épithètes de qualité différente. *Le français sert à faire des lectures ennuyeuses et romantiques, Les personnes politiques et célèbres qui versent de l'argent, Il repense à sa vie sociale et malheureuse*, autant d'énoncés qui posent plusieurs difficultés : la syntagmatique des adjectifs, la possibilité de coordonner toute épithète à une autre, la place des modificateurs (antéposition, postposition, répartition). D'où vient que la suite *vie sociale et malheureuse* est remarquable ? L'attribution conjointe d'une qualité objective et d'une autre, subjective, ainsi que les statuts relationnel et qualificatif des adjectifs, semblent expliquer l'impression d'impropriété de l'adjectivation. La désambiguïsation de la suite peut passer par la reformulation par le biais d'un substantif, d'un complément déterminatif ou d'une proposition relative.

#### ◆ ACQUISITION VERBALE ET REPRÉSENTATION COGNITIVE

L'apprentissage du lexique consiste à aller du vocable, entrée polysémique, au lexème, vocable en situation contextuelle, qui procède du lemma,<sup>22</sup> lexème non codé phonologiquement et graphiquement. Il résulte d'un processus évolutif et complexe participant du développement cognitif et des acquisitions verbales en vue d'obtenir un énoncé signifiant et intelligible :

Traduction des représentations en énoncé

Projet cognitif → Structure sémantique → Séquence verbale (lexique + syntaxe)

(mémoire + intention : potentialités infinies) → COLLOCATION → (trace scripturale : énoncé fini)

La mémoire sémantique sera sollicitée en ce qui concerne l'apprentissage, le stockage du lexique, la reconnaissance du matériel verbal, le rappel des suites, le codage, le traitement des épithètes et le recouvrement des unités en situation. Les catégories linguistiques mises en évidence précédemment peuvent être réutilisées dans une dimension psycholinguistique :

- l'association par contiguïté ou similitude sémique (congruence qualifié / qualifiant)
- la hiérarchisation des relations et des constructions (hyperonymie / hyponymie)
- la différenciation de catégories de plus en plus pertinentes (sélection d'un modifieur pourvu de sèmes spécifiques)
- la combinatoire et l'interaction des connaissances (choix paradigmatique, syntagmatique et double tension du qualifié au qualifiant et réciproquement)
- la fréquence associative d'usage (présence de collocations plus ou moins figées et possibilités de création).

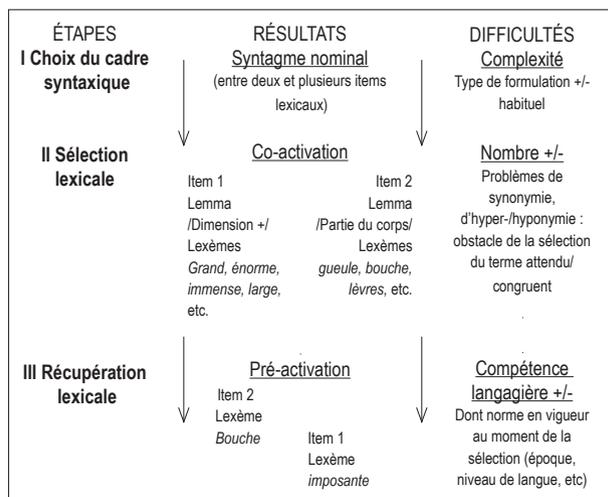
Les processus d'assemblage d'une suite ou de sa réutilisation sont également soumis à plusieurs paramètres qui doivent composer avec la solidité des traces mnésiques :

- la date d'apprentissage de la collocation (effets de primauté et de récence)
- l'encodage de l'acquisition (modalités sensorielles sollicitées)
- le type de mémoire requis (procédurale, épisodique, sémantique)
- la quantité d'informations (une seule collocation, groupe de plusieurs suites)
- l'organisation (exemples disséminés, classement méthodique, réinvestissement)
- les conditions d'acquisition (cours scolaire, lecture autonome, support médiatique, dialogue, environnement familial, etc.).

Une hypothèse de fonctionnement (tentative de construction de la collocation *bouche imposante* par l'élève) pourrait être la suivante (voir page suivante) :

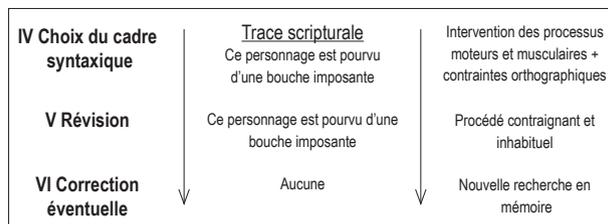
<sup>22</sup> Cf. M. ROSSI, *Les Lapsus ou comment notre fourche a langué*, Paris, P.U.F., 1998, p. 90 : « Le lemma ou lemme est un item abstrait doté d'un contenu sémantique et de propriétés morphologiques et syntaxiques. »

<sup>23</sup> Cf. P. COIRIER, D. GAONA'CH & J.-M. PASSERAULT, *Psycholinguistique textuelle. Une approche de la compréhension et de la production des textes*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 145 : « Ce niveau correspond à l'activation et à la sélection en mémoire à long terme des contenus à communiquer, et à l'organisation de ces contenus sous la forme d'un plan. »



La durée d'initialisation (construction effective de la collocation) de l'énoncé est variable selon les élèves. Au début se trouve une conceptualisation de la cooccurrence, un amorçage syntaxique, représentation sémantique non temporalisée, non lexicalisée, non codée de l'intention de dire qui aboutit grâce à l'activation de la mémoire. La récupération finale est d'autant plus facilitée que le terme retenu est fréquent en mémoire et commun (dépourvu de sèmes spécifiques) ; l'est aussi de ce fait l'émission du programme syntaxique et lexical après recouvrement de la suite.

La modalité écrite présente des particularités propres : une situation d'énonciation monologique (l'oral est la plupart du temps dialogique), son apprentissage plus tardif (vers six ans<sup>24</sup>), une vitesse de performance cinq à huit fois moins rapide qu'à l'oral. L'intervention de facteurs tels que le formalisme de l'écriture, la vitesse de production, le type d'écrit et la révision du texte conduisent à compléter le schéma précédent :



### Tentative d'illustration d'une analyse psycholinguistique

Retrouver un mot en mémoire avec toutes les informations qui lui sont liées (réseau associationniste des dénotations et des connotations), le choisir entre plusieurs synonymes

dans une liste d'entrées lexicales, le relier à un second mot n'est pas un automatisme : les étapes décrites ci-avant montrent la somme de processus nécessaires. Même les essais pour comprendre les écarts et remédier aux erreurs posent encore bien des questions.

Par exemple, la lecture de *Il fait un cliché littéraire*, écrit à propos de stéréotypes utilisés dans un texte, signale la substitution avec la collocation *cliché littéraire*. La suite lexicale n'est pas inconnue : étudié quelques mois auparavant, contrôlé et réinvesti en cours, le vocabulaire des figures, pourtant nouveau, est employé dans un contexte approprié. *Cliché* amorce sémantiquement l'épithète postposée, et même phonétiquement : le codage phonologique fait état des consonnes justes [l/t/R]. Reste à savoir à quel moment l'erreur s'est glissée ? L'expression a-t-elle été mal apprise dès le début ? Si oui, cela désigne un problème d'attention, ce terme ayant été fourni sur des supports écrits distincts et souvent réécrit au tableau avec explications orales. Est-ce une difficulté de codage mal reconstruit, l'apprenant ayant néanmoins eu l'impression de récupérer le mot adéquat ? Il s'agit alors d'une confusion due à la ressemblance du cadre phonétique des deux lexèmes *littéral* et *littéraire*. Ou bien l'erreur n'est-elle intervenue que dans la phase finale de mémorisation, lors de la rédaction ? Les conditions de production (un devoir en temps limité et le rythme conséquent du travail) ont peut-être favorisé le lapsus calami.

Dans l'énoncé *Les personnages de Racine sont des hommes raisonnés*, l'adjectivation pose difficulté. *Raisonnés* étant choisi pour dénoter *qui raisonne*, la sélection de la propriété marque la substitution d'un suffixe dérivationnel (-é) à un autre (-able). Interrogé à propos de cette occurrence, l'apprenant a expliqué que *raisonnable* « n'allait pas » : à sa connaissance, l'adjectif possédait uniquement les synonymes *résigné* ou *suffisant*, et il ignorait les sens *doué de raison* ou *qui se gouverne selon la raison*, adaptés au contexte. Pour cette suite, le concept lexical était fondé : l'écart a eu lieu entre la sélection lexicale (problème de sens exact) et le codage phonologique (paronymie des deux lexèmes).

La classe n'a, dans l'ensemble, pas réagi défavorablement par rapport à la phrase *Il a une idée incrustée dans la tête*, tant que l'explication est restée sur le plan sémantique (« ça veut dire une idée enracinée, fixée »). À partir du moment où le domaine référentiel de l'extralinguistique a pris le relais, et

<sup>24</sup> Cf. M. FAYOL, *Des idées au texte : psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite*, Paris, P.U.F., 1997, p. 8

a permis d'expliciter le sens par des synonymes correspondant aux mêmes restrictions contextuelles (*sertie, enchâssée*), les apprenants ont convenu de l'inexactitude, au biais de la comparaison *comme incrustée*. L'apprenante quant à elle n'est pas allée plus loin que le stade de la sélection lexicale : le terme avait-t-il été retenu dépourvu de ses sèmes spécifiques techniques, sans connaissance ni mémorisation des contraintes de sélection ? A-t-il été adopté au cours de la production écrite, faute de mieux ? Va-t-il désormais être réinvesti correctement, l'erreur jouant comme une seconde phase de consolidation ?

Enfin, si l'on s'intéresse à des cooccurrences restreintes nombreuses à l'écrit et encore davantage à l'oral, comme *Il emploie un très bon vocabulaire* ou *Gaspard Hauser est perdu dans un monde grand*, il semble que s'exerce là une forme de paresse langagière. L'usage extensif de *fort, extrême, grand, difficile* ou *intéressant* devient une solution à l'indécision qui saisit l'apprenant au moment de la caractérisation. Du fait de leur nature d'hyperonymes, ce sont des épithètes fonctionnelles : le risque de faute étant considérablement réduit en raison de la généralisation sémantique, la sélection est grandement facilitée. Ce type de choix stylistique s'opère sans doute selon la loi de saillance des items désignés, à savoir que « plus un mot est fréquent, plus son accès lexical est rapide ». <sup>25</sup> Ainsi, plus ce vocabulaire banal et approximatif a cours, plus il lui est aisé de revenir rapidement en mémoire et donc sous la plume. Si l'on peut « accepter » *un très bon vocabulaire*, contrairement à des suites telles *un visage sueux* ou *un front élastique*, comprend-on réellement à quelle qualité la collocation renvoie ?

On voudrait, pour conclure, faire un sort aux expressions lexicalisées employées en tant que combinaisons libres. Les apprenants qui ont écrit *Victor Hugo montre bien l'impuissance physique* de Jean Valjean, *Quant à la vie de Georges Duroy, ce n'est pas de la bonne qualité* ou *En français, il nous faut un but marqué* ont bien mémorisé les collocations épithétiques exactes : la restriction contextuelle proche base-collocatif a été récupérée sans erreur. Et pourtant subsistent en contexte des inadéquations sémantiques : si la forme a été retenue, le sens n'est pas celui qui est attendu. La signification globale, instituée, de la cooccurrence restreinte, fonctionne selon une unité d'image, perdue si l'on considère chaque terme de la suite séparément, et donc susceptible d'inclure de nouvelles dénotations et connotations dans le syntagme construit par l'apprenant. *L'impuissance physique* signalant la pauvreté à laquelle le personnage est réduit, l'ajout des sèmes de chaque lexème n'équivaut pas au sens

de l'expression, bien que, dans d'autres cas, cette démarche de construction lexicale eût été appropriée. De même, l'énoncé *Figaro parle une langue ancienne, qui n'est plus utilisée de nos jours* finit par assimiler la langue enseignée et parlée à d'autres qui ne le sont plus ...

En définitive, « les bases peuvent s'apprendre isolément, alors que l'apprentissage des collocatifs n'est concevable qu'en collocation », « celui qui rédige un texte cherche le collocatif à partir d'une base connue et non inversement », <sup>26</sup> et la cooccurrence restreinte ne peut être morphologiquement connue sans être compréhensible dans un contexte plus large, ce sont les conditions d'un réinvestissement efficace et correct.

L'étude des processus de production lexicale requiert patience et attention portée aux individualités, les unités signifiantes de la langue ne se laissant pas aisément appréhender, puis représenter. Le souci d'agir dans l'intérêt de l'apprenant doit être toujours présent, l'acquisition d'un lexique étendu et varié étant une des conditions d'une expression consciente de ses choix. Dans cette perspective, on assiste actuellement à l'édition d'une nouvelle génération de dictionnaires qui prennent en compte les contextes, les synonymies en situation et la distinction entre mots, vocables et lexèmes, une des difficultés majeures pour les apprenants : le système des graphes sur *ALEXIA* <sup>27</sup>, qui présente dans son interface textuelle les relations de synonymie, d'antonymie, d'actance-dérivation et des fonctions lexicales ou les articles du *Dictionnaire dérivationnel du français* <sup>28</sup> de M. Temple et D. Corbin ou du D.E.C. <sup>29</sup>

Corinne LAGARDE-CHAPDELAINÉ

<sup>25</sup> Cf. J. CARON, *Précis de psycholinguistique*, deuxième édition, Paris, P.U.F., 1992, p. 74. La même idée est exprimée par M. FAYOL, op. cit.

<sup>26</sup> Cf. F.J. HAUSMANN, « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? » in *TraLiLi* 17/1, 1978, pp. 23-31.

<sup>27</sup> Cf. <http://li.univ-fcomte.fr/RECHERCHE/P7/pub/Fractal/Fractal/html>, pp.7-15.

<sup>28</sup> On consultera par exemple la maquette de l'entrée *chinois* dans l'op. cit. de M. TEMPLE pp. 330-332.

<sup>29</sup> *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, sous la direction de I. MEL'CUK & alii, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984.

## Bibliographie

- ♦ BALIBAR-MRABTI S., « Synonymie abstraite et synonymie concrète en syntaxe » in *Langages* 128, décembre 1997, pp. 25-50.
- ♦ BOSREDON B. & TAMBAL., « Rôle des relations d'implication et d'inclusion dans les descriptions sémantiques » in *TraLiLi* 24/1, 1986, pp. 77-94.
- ♦ BRAMAUD DU BOUCHERON G., *La mémoire sémantique de l'enfant*, Paris, P.U.F., 1981.
- ♦ CARON J., *Précis de psycholinguistique*, deuxième édition, Paris, P.U.F., 1992.
- ♦ CHARAUDEAU P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Éducation, 1992.
- ♦ COIRIER P., GAONA'CH D. & PASSERAULT J.-M., *Psycholinguistique textuelle. Une approche de la compréhension et de la production des textes*, Paris, Armand Colin, 1996.
- ♦ FAYOL M., *Des idées au texte : psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite*, Paris, P.U.F., 1997.
- ♦ FRANÇOIS J. & DENHIÈRE G., *Sémantique et psychologie cognitive : aspects théoriques et expérimentaux*, Saint-Martin-d'Hères, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.
- ♦ GARCIA-DEBANC C., *L'élève et la production d'écrits*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1990.
- ♦ GAMALLO-OTERO P., *Construction conceptuelle d'expressions complexes : traitement de la combinaison «nom-adjectif»*, Thèse en linguistique, Université Blaise-Pascal, L.R.L., 1998.
- ♦ GIRY-SCHNEIDER J., « Sélection et sémantique : problèmes et modèles » in *Langages* 115, septembre 1994, pp. 5-14.
- ♦ GUARRIGUES M., « Une méthode de désambiguïsation locale nom / adjectif pour l'analyse automatique de textes » in *Langages* 126, juin 1997, pp. 60-78.
- ♦ HAUSMANN F.J., « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? » in *TraLiLi* 17/1, 1978, pp. 23-31.
- ♦ KLEIBER G. & RIEGEL M., « Les grammaires floues » in R. MARTIN, *La notion de recevabilité en linguistique*, Paris, Klincksieck, 1978, pp. 67-123.
- ♦ LAPORTE É., « L'analyse des phrases adjectivales par rétablissement de noms appropriés » in *Langages* 126, juin 1997, pp. 79-103.
- ♦ MORTUREUX M.-F. & PETIOT G., « Hypo- / hyperonymie et stratégies discursives » in *Langages* 98, juin 1998, pp. 115-121.
- ♦ NØLKE H., « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité » in *Langue Française* 111, septembre 1996, pp. 38-59.
- ♦ RETMAN R., « Un inventaire des suffixes adjectivaux du français contemporain » in *Le Français Moderne* 1, janvier 1980, pp. 6-14.
- ♦ RIEGEL M., « Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif » in *I.G.* 53, juin 1993, pp. 5-10.
- ♦ ROSSI M., *Les lapsus ou comment notre fourche a langué*, Paris, P.U.F., 1998.
- ♦ SCHNEUWLY B., *Le langage écrit chez l'enfant*, Neuchâtel / Paris, Delachaux et Niestlé, 1988.
- ♦ TEMPLE M., *Pour une sémantique des mots construits*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1996.
- ♦ WILMET M., *La détermination nominale. Identification et caractérisation*, Paris, P.U.F., 1986.